

obligations que nous lui avons pour l'intérêt pressé qu'Elle porte aux institutions et aux entreprises canadiennes, le constant dévouement qu'Elle déploie dans l'exercice de ses fonctions, pour l'avancement et le bien-être de notre pays, et la défense et la protection de nos intérêts.

Sa visite dans le Nord-Ouest a eu pour résultat de faire connaître au loin les immenses ressources de cette partie du pays et les avantages supérieurs qu'elle offre à la colonisation.

Son Excellence, si je puis prendre la liberté de m'exprimer ainsi, nous a rendu les services d'un agent d'émigration d'une inestimable valeur.

Plusieurs, comme moi, trouveront dans les efforts de Son Excellence un trait d'un caractère particulièrement aimable et sympathique; c'est lorsqu'Elle a, en Angleterre, encouragé une émigration en Canada de jeunes filles à marier.

Au nom de mes compatriotes qui sont privés du bonheur domestique, par suite de la rareté de cet élément dans notre population, j'offre à Son Excellence mes remerciements reconnaissants.

Sans doute, dans un avenir rapproché, les enfants, dans plusieurs foyers heureux, grandiront en l'appelant leur bienfaiteur.

Quant à l'immigration, il est digne de remarque qu'il ne s'élève plus dans la population aucun murmure contre les efforts et les dépenses qui sont faits pour cet objet.

Durant les deux ou trois années qui ont précédé l'adoption de la politique nationale, plusieurs trouvaient à redire contre le système d'employer les revenus du pays à augmenter le nombre de ceux qui manquaient d'emploi, et à augmenter les difficultés et les privations de ceux qui n'en avaient que pour une partie de leur temps.

La division des territoires en quatre districts provisoires facilitera grandement les arrangements faits pour la colonisation du Nord-Ouest, favorisera le bon gouvernement des établissements épars, permettra la création de communications postales sûres et rapides, et formera la base de quatre nouvelles provinces, qui seront comme une nouvelle constellation dans le firmament de la Confédération.

C'est une assurance de la plus haute importance que celle qu'à obtenue Son Excellence, dans ses rapports avec les tribus sauvages du Nord-ouest, assurance que celles-ci conservent une confiance inaltérable dans la bonté, la justice, la bonne foi qui ont toujours caractérisé l'administration de leurs affaires par le gouvernement anglais. Les privations que leur fait subir l'insuffisance des vivres, sont très regrettables, et je suis sûr, M. l'Orateur, que la Chambre supportera avec empressement le gouvernement, dans l'adoption des mesures tendant à les alléger.

On ne saurait les laisser mourir de faim, car l'expérience des Etats-Unis démontre qu'à part les considérations d'humanité, il en coûte beaucoup moins de les nourrir que d'adopter l'autre alternative, qui est de les combattre, lorsque les privations extrêmes les poussent à commettre des déprédations sur les propriétés des colons.

La Chambre et le pays peuvent se réjouir en apprenant que la présente administration a réussi jusqu'à un certain point à civiliser les sauvages en leur apprenant les arts utiles de la vie sociale. Les efforts faits dans le but d'enseigner aux sauvages la culture du sol, pour leur permettre d'y puiser leur propre nourriture et devenir indépendants, et dans le but de leur montrer les arts mécaniques en rapport avec l'agriculture, auront pour résultat non-seulement d'alléger les charges du trésor, mais aussi d'augmenter, au moins il faut l'espérer, le nombre des classes productives, tout en accroissant la richesse du pays.

De plus, le fait d'occuper ainsi ces nombreuses tribus à la culture du sol et à l'élevage du bétail, sera un remède contre leurs habitudes nomades et leurs instincts belliqueux. Il les rendra plus pacifiques; il en fera des citoyens utiles, en les mettant plus accessibles aux missionnaires qui ont entrepris de les évangéliser.

Le pays sera ainsi délivré d'ennemis possibles; le colon pourra vivre avec sécurité et en paix; l'on aura accompli le grand devoir, qui nous incombe, d'améliorer la condition de ces cœurs simples, de ces hommes à peau rouge qui aiment la justice; enfin l'on aura servi les grands intérêts de la colonisation.

Cette politique nouvelle adoptée par le très honorable ministre de l'Intérieur diffère du système suivi dans les anciennes provinces où les Sauvages étaient abandonnés à leurs propres inclinations, et où ils étaient habitués à dépendre, pour leur subsistance, plus du gouvernement que de leur propre énergie.

Les statistiques suivantes montrent les progrès réalisés par les agences agricoles parmi les Sauvages:

Nombre d'acres en culture, 1880.....	1,815
“ “ “ “ 1881.....	3,491
“ “ clôturés “ .....	4,716
Récolte de foin.....	tonnes 2,873
“ blé.....	minots 4,471
“ avoine .....	“ 4,377
“ orge.....	“ 8,898
“ pommes de terre .....	“ 18,631
“ navets .....	“ 19,775

Six cents résidences, de diverses classes, ont été construites, outre des granges, des étables, caveaux etc., etc.

Le développement rapide que prennent les établissements a nécessité l'augmentation de l'effectif de la police à cheval.

Le fait que l'on s'est hâté de pourvoir à cette augmentation, nous donne une preuve additionnelle de la prudence et de la vigilance du gouvernement.

Cette gendarmerie a rendu des services importants en faisant respecter la loi et en maintenant l'ordre à nos avant-postes dans les nouveaux territoires, et particulièrement en supprimant le trafic des liqueurs.

Avant la création de cette troupe, on n'observait pas la loi prohibant l'introduction des liqueurs enivrantes dans cette région. Si cet état de choses s'était continué, le résultat aurait été l'entière démoralisation de plusieurs des tribus sauvages et, sans doute, une guerre dispendieuse avec elles.

Les diverses allusions, dans le discours du trône, au progrès rapide et considérable opéré dans la construction du chemin de fer du Pacifique, satisferont autant le pays que la Chambre.

L'exécution rapide des travaux sur toutes les sections, la vigueur et l'étonnant esprit d'entreprise que l'on a déployés, la libéralité incontestable du syndicat dans les arrangements qu'il a adoptés relativement à ses terres, ont excité l'admiration du pays comme des observateurs parmi nos voisins. A ce sujet le *Times* de New-York dit:

“ La compagnie de Chemin de fer du Pacifique du Canada a eu la sagesse de voir que le grand chemin du succès était pour elle plutôt dans la culture de ses terres que dans la vente de celles-ci à un prix élevé. Elle vend ses terres arables, valant selon les experts, de \$5 à \$10 l'acre, comme terres à blé, à raison de \$2.50 par acre, avec une remise de la moitié du prix d'achat pour toutes terres mises en culture dans les quatre années qui suivent. Cette politique judicieuse porte déjà ses fruits en attirant de l'Ontario et de quelques-uns de nos Etats de l'Ouest, aussi bien que de l'Europe, une classe de cultivateurs dont les produits fourniront un trafic considérable à la grande route canadienne.”

L'avis important que le syndicat a publié récemment, à savoir, qu'il espérait achever la route entière en cinq années, constate un fait qui est en bonne voie de se réaliser.

Quel changement merveilleux, M. l'Orateur, s'est opéré dans l'opinion du pays au sujet du chemin de fer du Pacifique, depuis que l'on en discuta le projet pour la première fois comme l'une des conditions de l'entrée de la Colombie anglaise dans la Confédération! Quelle transformation est survenue dans la perspective qu'un chemin de fer traversera notre immense Nord-Ouest! Je me rappelle de l'effet produit par la discussion d'alors. Elle fit naître dans mon esprit de graves appréhensions. Le gouvernement était dénoncé par l'opposition dans les termes les plus violents, parce qu'il entreprenait la construction du chemin, et sur-